

DÉPARTEMENT
Pyrénées orientales

COMMUNE :

Toutes les communes

ARRONDISSEMENT
Pyrénées catalanes

REAL

EPCI à fiscalité propre :
CCPC

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

Effectif légal du conseil municipal
7

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions de l'avant-dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

- 1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
- 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- 3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT). Pour les communes de moins de 1000 habitants, est également adressée au préfet, dans les mêmes délais, la liste des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral.

Ordre	Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)	Conseiller communautaire
1	MAIRE	MME	PRUDENTOS BERVILLE STEPHANIE	28 08 1971	2026	7	1
2	1 ^{ER} ADJOINT	M	BEY JEAN CLAUDE	20 07 1965	2026	7	suppléant
3	2 ^{EME} ADJOINTE	MME	RIVIERE JEANINE	06 12 1949	2026	7
4	CM	MME	AURIOL LOZANO M-Chantal	01 01 1956	2026	54
5	CM	M	DREWITZ René	06 02 1960	2026	54
6	CM	M	BILLERACH Gilles	11 06 1962	2026	54
7	CM	MME	ARNAU CONCHITA	11 10 1963	2026	54
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
						

Cachet de la mairie :

A, REAL

Certifié par le maire,

, le 21 03 2026



¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.